

NIVEAU	TYPE D'ÉCRITURE
intimité personnelle relation interpersonnelle groupal	journal intime correspondance texte dactylographié que l'on peut faire circuler
social public	texte multigraphié (ronéoté) texte édité

Commentaire du tableau : le journal intime est en principe écrit pour soi. Dans la correspondance, l'auteur choisit son interlocuteur. Dans le texte dactylographié, il maîtrise déjà moins bien la diffusion. Quand il passe à la multigraphie, il est vraisemblable qu'il trouve des lecteurs qu'il ne connaît pas. La relation inter-individuelle qui existait encore au niveau groupal n'existe plus. Il est dans un niveau de diffusion plus anonyme, mais plus large. Enfin, dans la publication, l'auteur se trouve dans un contexte d'écriture sociale qu'il ne maîtrise plus au niveau des lecteurs qu'il va trouver. A chaque niveau de diffusion correspondent des formes (et des règles plus ou moins tacites) d'écriture spécifiques .

UNE ÉCRITURE DE PRATICIEN

Les idées qui précèdent peuvent se résumer ainsi : l'écriture universitaire traditionnelle n'est pas adaptée aux modes potentiels d'expression des travailleurs sociaux ou plus généralement aux praticiens sociaux (enseignants, militants, agents de développement social, administrateurs, animateurs...). Pourtant, ces derniers ressentent de plus en plus le besoin de maîtriser des outils « écrits » leur permettant d'entrer dans une analyse et une théorisation de leurs pratiques professionnelles et sociales. Lorsque j'ai fait ce constat au département des sciences de l'éducation de Paris-VIII, en 1976, on ne comptait alors qu'un étudiant salarié sur dix qui réussissait à passer sa maîtrise après la licence. Ce taux d'échec s'expliquait justement par le passage d'une pédagogie surtout orale lors des trois premières années universitaires à une importante exigence d'écrit (100 pages) en année de maîtrise...

En 1976-77, j'ai donc mené une expérience sur un groupe témoin de douze étudiants. J'ai observé leurs difficultés à entrer dans l'écriture académique. C'est à ce moment-là que j'ai élaboré ma théorie d'un passage progressif d'une écriture intime à une écriture sociale... A cette

époque, le journal institutionnel n'était pas la seule technique proposée. J'avais imaginé d'autres formes possibles du travail de ce passage : la monographie d'établissement (alors assez en vogue), la correspondance amenant des échanges réguliers entre deux personnes travaillant dans des établissements à problèmes institutionnels comparables, et enfin le roman institutionnel, une sorte d'histoire de vie centrée sur le métier, à un moment donné, ou sur une insertion dans un établissement. En juillet 1980, pour illustrer cette technique et ponctuer le déplacement hautement symbolique de l'Université de Vincennes à Saint-Denis, j'ai écrit 80 pages sur mon itinéraire universitaire à Paris-VIII (il a été publié comme première partie de *Le temps des médiateurs*, Anthropos, 1981).

Deux caractéristiques rapprochent ces techniques :

- elles sont conçues pour aider des praticiens à entrer dans l'écriture ;
- elles visent à permettre d'élaborer une analyse de sa pratique sociale. On pourra dire qu'elles étaient pensées comme outils d'analyse interne dans la mesure où à cette époque beaucoup de praticiens souhaitaient utiliser les concepts de l'analyse institutionnelle pour éclairer leurs engagements institutionnels sans pour cela faire appel à des intervenants extérieurs, comme dans le modèle de l'intervention socio-analytique.

LA PLACE DE CETTE PRATIQUE DANS L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE D'ÉTABLISSEMENT

Vers 1980, le *journal institutionnel* est donc un journal individuel tenu par un acteur en établissement et pouvant être donné à lire à ceux qui travaillent avec lui. L'objectif de ce travail est d'abord — pour celui qui le tient — de clarifier son rapport à son métier, son rapport à l'établissement ou à l'institution comme support de la recherche. Lorsque ce travail fait l'objet d'une diffusion interne à l'établissement, le journal devient outil d'intervention, moyen d'analyse et peut-être de changement dans le lieu où il est ainsi discuté, voire contesté. L'analyse interne d'établissement est l'effort mené par un groupe dans un établissement pour mener l'analyse du vécu institutionnel. Cette analyse vise à faire émerger un conçu collectif, c'est-à-dire un projet d'établissement qui repose davantage sur l'explicitation des contradictions que sur leur refoulement. Il y a un lien évident entre le projet d'analyse interne d'établissement et la technique du journal.

Nous pensions à l'époque que l'*analyse interne d'établissement* était une pratique nécessaire dans un contexte de crise des organisations.

Longtemps, l'analyse institutionnelle avait privilégié l'intervention socio-analytique (l'appel fait par un établissement à des personnes extérieures pour les aider à voir clair dans leurs contradictions et dans leurs conflits institutionnels). Cependant, de telles interventions n'étaient possibles que parce que, dans des établissements, des gens voulaient faire l'effort de travailler à une clarification du vécu. Cet effort, comment se structure-t-il lorsqu'il ne débouche pas sur un appel à des personnes extérieures, comment s'organise-t-il lorsqu'il a pour objectif de permettre aux forces institutantes d'un établissement de se développer, de se réaliser ? Comment se développe l'analyse interne ? Est-elle toujours possible, souhaitable ? Ces questions entrent au centre de nos réflexions. Nous tentons d'y répondre actuellement en confrontant les formes de la recherche-action que nous avons pu pratiquer à celles d'autres courants psychosociologiques et/ou sociologiques...

La technique du journal institutionnel comme outil d'intervention apparaît, dans ce questionnement, tout à fait originale. Elle permet la synthèse entre le courant psychosociologique de l'intervention institutionnelle, le courant qui se développe en littérature autour d'une réflexion sur la démarche autobiographique (voir l'école de Philippe Lejeune à Nanterre), le courant sociologique qui travaille depuis longtemps maintenant sur les histoires de vie et enfin le courant qui se développe en sciences de l'éducation sur l'utilisation des écrits personnels en formation. On voit l'intérêt que peut représenter cette démarche dans le travail social qui est toujours d'une façon ou d'une autre une pratique ancrée dans l'intervention et dans l'analyse de situations complexes et conflictuelles, mais aussi les perspectives que ce type de recherche peut ouvrir dans le cadre d'une réforme de la formation des enseignants.

MA PRATIQUE DU JOURNAL INSTITUTIONNEL

J'ai tenu à plusieurs occasions mon journal institutionnel.

Récemment, j'ai publié un de ces journaux. *Le Lycée au jour le jour* est l'expérience d'un journal écrit en période de conflits entre le mois de septembre 1982 et la fin juin 1983 dans le lycée où j'enseignais alors. Dans ce travail, je crois avoir pratiqué moi-même ce que j'avais conceptualisé jusqu'alors à travers les recherches menées par les étudiants que j'avais poussés depuis longtemps dans cette voie. Ma maîtrise théorique de la technique ne m'en a pas épargné les difficultés concrètes à vivre au jour le jour. Il m'aura fallu cinq ans pour assumer ce texte, m'en distancier, et le réécrire pour le rendre vraiment « lisible » par un grand nombre de lecteurs. Dans un premier temps, il n'était lisible que pour les gens qui vivaient les « événements » avec moi.

RÉÉCRIRE SON JOURNAL ?

Mettre en forme mon journal institutionnel a été rendu possible par le temps écoulé depuis le vécu de cette aventure qui devait permettre le recul nécessaire à une telle publication. A chaud, la publication de ce journal aurait pu apparaître comme un « règlement de comptes », ce que je voulais absolument éviter. Il s'agissait pour moi en donnant à lire ce journal de montrer de l'intérieur le fonctionnement d'un établissement d'éducation. Depuis toujours, je voulais qu'on lise ce texte non comme un livre d'humeur, mais comme un produit d'une « sociologie de l'intérieur ». C'est d'ailleurs le projet du journal institutionnel comme technique que d'amener un praticien social à la posture, au regard, pour ne pas dire au statut de sociologue... Ce choix fait, un gros travail restait à faire.

En effet, le journal initial était impubliable. Il comptait 350 pages. Il fallait donc le réduire. Dans l'écriture quotidienne, il m'avait semblé utile de donner beaucoup de détails sur la transversalité de ma situation d'enseignant. Je parlais donc longuement de mes rencontres ou des pratiques sociales extérieures à ma vie d'établissement (de mes rapports avec ma petite fille, par exemple). Dans un premier temps, j'ai supprimé ces pages. Ensuite, je me suis aperçu qu'il fallait remettre en forme le texte du journal. Le manuscrit étant encore trop long, il fallait l'alléger. Je l'ai donc retravaillé entièrement entre septembre 1987 et janvier 1988 en supprimant les textes (lettres au proviseur, affiches) non rendus publics dans la dynamique de l'intervention interne au lycée.

En quoi a consisté la réécriture ? D'abord, j'ai supprimé ou résumé en une phrase certains paragraphes non essentiels. Ensuite, j'ai supprimé les redites, mais aussi un certain nombre de détails qui auraient permis l'identification de l'établissement. En effet, j'avais une sorte d'engagement moral vis-à-vis de mes collègues pour leur garder l'anonymat le jour ou je publierais ce texte. J'ai donc changé les noms des acteurs du lycée... En même temps, je voulais rendre ce texte utilisable. J'ai donc conçu les index, les bibliographies, la liste des sigles utilisés, la présentation des principaux acteurs. J'ai eu l'idée de dégager dans le corps du texte la partie théorique du journal lui-même en jouant sur le jeu des caractères. J'ai entrepris aussi une analyse de contenu. Après réflexion, je l'ai réduite pour ne donner dans cet ouvrage que la partie portant sur la technique du journal pour préserver l'unité du journal, en garder le souffle du vécu...

L'OUTIL D'INTERVENTION

A la relecture, ce journal du lycée apparaît comme une pratique de l'analyse interne décidée unilatéralement par l'auteur. Il s'agit au départ de construire une mémoire quotidienne d'un vécu conflictuel, pouvant avoir une fonction cathartique pour l'auteur mais aussi et surtout pouvant être le support d'un travail (individuel puis collectif) réflexif d'analyse. On peut repenser le vécu consigné. L'écriture peut être facilitée par la tension du conflit. Que doit-on, que peut-on écrire dans ce journal ? Une censure s'opère progressivement. Le rapport du diariste à son établissement se modifie. Il peut être amené à adopter une attitude qui l'amène à prendre des notes en situation, c'est-à-dire à organiser son travail d'observation. La difficulté de tenir la consigne vient de l'énergie que demande ce dispositif quotidien, surtout lorsque l'auteur se trouve psychologiquement isolé.

Progressivement, au fur et à mesure que le produit se façonne et qu'il est diffusé ou non, il devient outil d'analyse interne. L'action de l'auteur peut faire l'objet d'un contrôle externe par les lectures dont il fait l'objet à l'extérieur de l'établissement. Mais il est élément d'une analyse interne par le fait d'être lu à l'intérieur par les personnes favorables à l'initiative, neutres ou hostiles. A qui le faire lire ? La question se pose *in situ*. Elle trouve une solution changeante en permanence. Faut-il faire lire le travail aux élèves ? à la documentaliste ? au proviseur ? La question amène des formes d'implications diverses. Les élèves pensent qu'il ne faut pas le faire lire à la documentaliste. Ingrid, la bibliothécaire, qu'il ne faut pas le donner aux élèves... Mais toujours, c'est l'auteur qui donne ou ne donne pas (au proviseur notamment) son texte sur lequel il garde donc une sorte de pouvoir de contrôle.

La recherche-action sur l'établissement est donc suscitée par les dispositifs construits ou non par l'intervenant (JI, mais aussi affichage de textes sur les panneaux — syndicaux ou autres — de la salle des professeurs, remarques faites aux uns et aux autres, initiatives pédagogiques impliquant l'établissement à un niveau ou à un autre — le « questionnaire », actions institutionnelles — élections au CE, etc.). Là encore, des retours aident à réorienter l'action... ou l'écriture... La distribution du JI aux élèves ne suscitent pas chez elles une écriture de journal malgré la suggestion du prof.

Au niveau de la notation, on peut constater que le journal passe par plusieurs types d'écriture liées aux formes de la recherche. Ainsi, plusieurs niveaux d'analyse sociologique sont mis à jour : le moment de

l'établissement (organisationnel), le moment groupal (la classe), le moment plus inter-individuel d'une pédagogie implicationnelle (que l'on dirait aujourd'hui « différenciée »). Toujours, l'objet du journal reste la relation que le chercheur entretient avec son métier, avec sa pratique professionnelle. L'isolement de l'intervenant interne peut être le point de départ de sa décision de tenir son journal. Mais ce peut être aussi un projet décidé à plusieurs. C'est dans ce sens que sont allées les recherches développées depuis 1983. Ainsi, on a vu surgir plusieurs pratiques collectives de journaux institutionnels (Agora à Lille, notamment ; Nadine Zylber-Neiss à Reims, in *Pratiques de formation* n° 9).

MA PÉDAGOGIE DU JOURNAL INSTITUTIONNEL : ME CONSTITUER COMME LECTEUR

On pourra s'étonner que j'ai lancé dans cette expérience des étudiants avant d'avoir été moi-même jusqu'au bout de cette expérience (un peu à la manière de Marcel Mauss poussant ses étudiants ethnologues à tenir leur journal de terrain alors que lui-même ne s'était pas soumis à cette discipline). Les sociologues allemands répondraient à ce type d'objection : « A-t-on déjà vu un poteau indicateur prendre la direction qu'il indique ? ». Ce ne sera pas ma défense ici puisque j'ai finalement pris la direction que je proposais à mes étudiants. Mais, je dirai qu'à Paris-VIII, mon séminaire était un dispositif important dans la progression pédagogique des étudiants. *Écrire est un effort que l'on ne consent que si l'on est sûr d'avoir des lecteurs*. Je proposais aux étudiants d'être lecteur, et de leur renvoyer des questions leur permettant de progresser tant au niveau formel qu'au niveau de l'explicitation de leur projet. Les étudiants de ce séminaire avaient d'ailleurs la même attitude. Le séminaire était un groupe de lecture des différents journaux en cours d'élaboration. Tout le monde ne faisait pas forcément ensemble l'expérience. On pouvait être lecteur avant de devenir auteur... Le travail a été très riche toutes ces années.

En 1984, nous avons élaboré un questionnaire d'analyse des journaux (publié dans R. Hess « *Une technique de formation : le JI* », 1985). Des étudiants ont inventé des variantes, les ont enseignées (notamment Olivier Baué à Bonneuil ou D. Blaise et D. Hussaud à Orléans, Anne Vancraeynest dans des formations de cadres de travail social à l'Institut Georges Heuyer à Neuilly sur Marne...). Ces derniers ont d'ailleurs contribué à l'élaboration technique de la méthode en publiant plusieurs articles de réflexion sur divers aspect du JI.

Comme eux, j'ai tenté dans d'autres lieux de susciter des groupes de travail sur le « journal institutionnel ». A Dijon, entre 1979 et 1984, auprès de groupes de travailleurs sociaux préparant le Diplôme des Hautes études en Pratiques sociales, je crois avoir trouvé un bon écho. Olivier Baué, après avoir utilisé le JI comme technique d'animation et d'analyse des relations pédagogiques s'instituant à la piscine de Bonneuil (où il est chef de bassin), entre maîtres-nageurs, instituteurs, enfants, parents, a fait de même en formation permanente.

A l'Université de Paris-VIII, à partir de 1985, la méthode du journal est devenue un engouement. G. Lapassade tient, en 1984-85, un journal institutionnel de la mise en place de la réforme des DEUG qu'il diffuse largement au fur et à mesure de son écriture. R. Barbier a mis au point sa technique du journal d'itinérance (donnant une large place à l'imaginaire). A. Coulon a adapté la méthode comme outil d'intégration des étudiants de première année. Chez lui, l'objectif est d'aider les étudiants à penser leur affiliation institutionnelle. Le n° 9 de *Pratiques de formation* (qui dut être réédité) reflète tout ce foisonnement de la recherche à cette époque. Le succès de la technique vient alors de sa reprise, de son adaptation, de son détournement par chacun. Ce mouvement autour du journal en accentua la diffusion. Au fil des années, plusieurs « promotions » d'étudiants ont eu l'occasion d'expérimenter cette technique.

LE JOURNAL COMME OUTIL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

En formation d'enseignants, suite au travail accompli à Lille auprès de professeurs de l'enseignement technique, à partir de 1983, le JI m'est apparu comme une bonne technique d'analyse des pratiques professionnelles des enseignants, qu'elles soient individuelles ou collectives (ce que je présentais lors d'un colloque à Rouen en 1984). Raymond Fonville s'y était astreint dans sa classe entre 1947 et 1975. Patrick Boumard l'a également expérimenté en groupe de formation d'enseignants en insistant sur la dimension collective (voir *Les savants de l'intérieur*).

Concernant cette dimension collective, je puis donner ici un exemple récent : l'utilisation du journal à Stains. Entre 1988 et 1990, j'ai coordonné, avec Mehdi Farzad, un groupe d'une trentaine d'étudiants qui assuraient une fois par semaine une animation au collège Maurice Thorez de Stains. M'inspirant des expériences de Patrick Boumard, j'ai encouragé ces étudiants à tenir un journal de l'animation qu'ils faisaient avec les groupes d'élèves de 6^e et de 5^e du collège de Stains. Les étudiants

étaient par groupe de deux ou trois. Si un étudiant animait un groupe d'élèves (en instruction civique, par exemple, la première année), un autre prenait des notes détaillées qui étaient mises en forme le jour même de manière à être communiquées à l'ensemble du groupe la semaine suivante dans le cadre du travail d'analyse qui se faisait à l'université. Les étudiants devaient tout observer. Par exemple, comment se constituent les groupes ? Comment les « gens de l'extérieur » que sont les étudiants sont-ils acceptés par les élèves ? Comment le groupe s'assemble-t-il ? Comment la discussion réussit-elle à s'engager ? Qui parle ? De quoi ? Comment se négocie le pouvoir dans le groupe ? Qui prend la parole ? Avec quelle fréquence ? Qui choisit de rester silencieux ? Pourquoi ? Les étudiants pourront rajouter leur vécu, etc. Mais en même temps, leur journal ne devait raconter qu'un fait choisi dans chaque séance. Ce journal pouvait également être tenu à partir (pendant) les séances de travail à l'université. Ce journal collectif de l'UV a permis de mesurer l'évolution du groupe de travail avec les professeurs des classes qui sont venus à la fac. L'objectif de ce recueil systématique de données était de permettre une évaluation finale du travail réalisé. Cette évaluation a été utile pour nous, étudiants et enseignants de l'université, mais aussi pour les pouvoirs académiques pour leur permettre éventuellement d'étendre ce type d'expérience.

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

En 1988, j'ai pris connaissance de l'utilisation du journal dans la formation initiale et continue des enseignants en Espagne à travers la lecture de deux articles parus en 1986. Ces deux textes montrent les convergences de recherche entre Paris-VIII et Saint Jacques de Compostelle sur ce terrain du journal. M. A. Zabalza Beraza et son équipe proposent une théorisation de cette pratique de journal comme outil d'observation et d'analyse des pratiques enseignantes. Il donne à lire également une analyse de contenu d'un cas de journal tenu par un enseignant. Depuis 1988, nous avons pris contact avec ce groupe et nous allons prochainement publier dans la « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation » (chez Armand Colin) le livre de Zabalza sur les « journaux d'enseignants ».

UN OUTIL GÉNÉRALISABLE ? L'OUVERTURE SUR L'UFGM DE REIMS

Il me semble que ces dernières références montrent le mouvement général qui conduit le journal à être une technique d'élaboration des pratiques professionnelles. Lorsque l'on m'a suggéré d'aller poser ma candidature à Reims, ma ville natale, pour participer à la création de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres expérimental, j'ai tout de suite perçu la force de ces expériences passées d'écriture personnelle ou collective à partir des pratiques professionnelles pour définir un nouveau projet de formation des enseignants. La critique développée contre la formation données ces dernières années dans les écoles normales venait du « patchwork » que constituaient les différents apports et leur mauvaise articulation avec les expériences pratiques proposées aux normaux. Dépasser l'éclatement des formations proposées pouvait passer, dans une perspective universitaire, par une réévaluation de la place de l'écriture dans la formation des enseignants.

De mon point de vue, le journal institutionnel n'est pas transposable tel quel dans un projet d'UFGM. Mais c'est un modèle qui existe. Il doit être confronté à d'autres : comme le montre Anne Vancraeynest, l'œuvre des chercheurs de Saint Jacques de Compostelle est incontournable.

Pour que la mise en place d'un journal de bord de formation (que nous devons concevoir) soit utile comme outil, il faudrait préparer des formateurs à lire de tels journaux et à organiser leurs interventions à partir des besoins définis dans cette écriture des praticiens. Sans une formation solide de formateurs à la technique, sans une posture de lecture empathique, le risque est grand de voir utiliser cette technique comme un mode de contrôle ou d'évaluation critique plus que de formation. Pourtant, bien utilisée, cette technique pourrait avoir plusieurs avantages. En plus de servir de guide à la formation personnalisée des stagiaires, elle permettrait, durant tout le temps de la formation, de recueillir des données dont certaines pourraient être utilisées lors de la rédaction finale d'un petit mémoire. *L'exploitation par l'analyse de contenu* de plusieurs journaux portant sur le même champ d'investigation (déjà utilisée pour les journaux d'enseignants par Waller en 1932 dans *Sociology of Teaching*) serait très intéressante aujourd'hui. J'ai tenté ce travail à partir d'une dizaine de journaux choisis parmi une cinquantaine tenus par des étudiants lors du Mouvement étudiant de 1986 (*L'Université en transe*, mais aussi « La conversion au mouvement », *Raison présente*, n° 82). Une systématisation de cette pratique d'analyse et d'exploitation pourrait donner une dimension de recherche authen-

tique à cette technique. Les étudiants de l'IUFM mettraient en commun leurs données et structureraient chacun une exploitation sur une dimension particulière de leur travail. L'effet à long terme d'une telle expérience : la formation à l'IUFM serait alors l'occasion de produire collectivement une recherche concrète et appliquée.

Rémi HESS

Département des sciences de l'éducation
IUFM de Reims

BIBLIOGRAPHIE

1. Théorie générale du journal dans la recherche et la formation
- BARBIER (R.). « Du journal d'itinérance », *Pratiques de formation* n° 9, Paris, 1985.
- BERTHIER (P.). « Les origines navales du journal de bord », *Pratiques de formation* n° 10, Paris, décembre 1985.
- COULON (A.). « L'affiliation institutionnelle à l'université », *Pratiques de formation* n° 9, Paris, 1985.
- LAPASSADE (G.). « Chronique d'un journal », *Pratiques de formation* n° 9, Paris, avril 1985.
- LECERF (Y.). « Ethnologie à Paris VII : indexicalité, journaux, récits, quasi-journaux », *Pratiques de formation* n° 9, Paris, 1985.
- LOURAU (R.). « Un journal de terrain : L'Afrique fantôme, de Michel Leiris (Gallimard, 1934) », *Pratiques de formation* n° 9, Paris, 1985.
- LOURAU (R.). *Le journal de recherche, matériaux pour une théorie de l'implication*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1988.
- VANCRAEÏENEST-GHIENNE (A.). *Écriture et changement des pratiques éducatives*, mémoire de DESS, Paris VIII, 1988.
- ZABALZA BERAZA, Miguel (A.). « Los diarios de los alumnos de Magisterio en prácticas como instrumento de formación profesional » et « El diario del professor como instrumento de desarrollo profesional : estudio cualitativo de un caso », in Luis Miguel Villars Angulo, *Actas del Congreso Internacional sobre « Pensamientos de los profesores y toma de decisiones »*, Universidad de Sevilla, 1986.

2. Journal Institutionnel

- AGORA. « Un journal institutionnel de travail social », *Pratiques de formation* n° 9, Paris, avril 1985.
- BIZET (J.). « Théorie autobiographique et journal institutionnel », *Pratiques de formation* n° 9, Paris, avril 1985.
- BLAISE (D.). « Relire, réécrire son journal », *Pratiques de formation* n° 9, Paris, avril 1985.
- « Écrire son Journal institutionnel », *Écritures de Praticiens-Chercheurs* n° 3, avril 1985.
- « Le Journal institutionnel d'un formateur de jeunes 16-18 ans », *Écritures de Praticiens-Chercheurs* n° 4, avril 1985.
- « Recherches périphériques en formation alternée des jeunes des classes populaires : le journal institutionnel d'un formateur vers des pratiques institutionnelles de formation », mémoire de maîtrise de sciences de l'éducation, 225 pages, Paris-VIII, 20 avril 1985.
- BLAISE (D.), HUSSAUD (D.). « Une technique d'analyse interne : le journal institutionnel », *Cahiers Pédagogiques* n° 234, mai 1985.
- BOUMARD (P.). « Le journal institutionnel collectif », *Pratiques de formation* n° 10, Paris, décembre 1985.
- BOUMARD (P.), HESS (R.), LAPASSADE (G.). *L'Université en transe*, Paris, Syros, 1987.
- BOUMARD (P.). *Les savants de l'intérieur, l'analyse de la société scolaire par ses acteurs*, Paris, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1989 (sur le journal institutionnel collectif).
- HESS (R.). « Roman institutionnel et journal institutionnel », *Bulletin du Groupe occitan d'analyse institutionnelle* n° 2, Toulouse, déc. 1980.
- Mon lycée au jour le jour, Journal institutionnel d'un professeur de lycée, 1982-83*, multigraphié, 326 pages.
- « L'implication créatrice », résumé de la communication faite au Colloque de sept. 1983 de l'Association des Enseignants et Chercheurs de Sciences de l'éducation et participation aux débats, AECSE, *Sciences Anthroposociales et Sciences de l'Éducation*, AECSE, Paris, 1984.
- « L'implication créatrice », communication intégrale du Colloque de l'AECSE, Actes du Colloque, (volume annexe), AECSE, Paris 1984.
- « De l'analyse des implications du sujet à la production d'un objet », *Nous, je*, Cahier Pierre-Baptiste n° 3, Actes-Sud, Arles, décembre 1984.
- « Dispositifs et ethnométhodes dans la pratique du Journal Institutionnel », *Écritures de Praticiens-Chercheurs* n° 3, (Chez D. Hus-saud, 144, rue des Anguignis, 45100 Orléans), janvier 1985.

- HESS (R.). « Une technique de formation : le journal institutionnel », *Pratiques de formation* n° 9, Paris-VIII, avril 1985.
- « L'analyse interne, une forme d'action-recherche en éducation », *Cahiers Pédagogiques* n° 234, mai 1985.
- « La conversion au mouvement, le vécu des étudiants à travers leurs journaux », *Raison présente* n° 82, Paris, 1987.
- « Une technique et d'intervention : le journal institutionnel », *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, sous la direction de R. Hess et A. Savoye, Méridiens Klincksieck, Paris, 1988.
- Le lycée au jour le jour, ethnographie d'un établissement d'éducation*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « analyse institutionnelle », 1989.
- L'approche ethnographique : l'école et la formation des adultes*, *Pratiques de formation*, coordonné par P. Boumara. 180 p., n° 20, décembre 1990.
- HUSSAUD (D.). « Contribution du journal institutionnel à l'autoformation du praticien-chercheur », *Écritures de Praticiens-Chercheurs* n° 3, janvier 1985.
- « La pratique du journal institutionnel », *Pratiques de formation* n° 9, Paris, Avril 1985.
- TAPERNOUX (P.). Note critique sur *Le lycée au jour le jour*, *Revue Française de Pédagogie*, n° 92, juillet-septembre 1990, p. 110 à 113.
- ZILBER-NEISS (N.). « Les journaux d'étudiants », *Pratiques de formation* n° 9, avril 1985.

UN OUTIL DE FORMATION PROFESSIONNELLE : LE JOURNAL DE L'ÉLÈVE-MAÎTRE

M. A. ZABALZA BERAZA, M. L. MONTERO MESA,
Q. ALVAREZ NUNEZ

Sommaire. « Dans le grand élan de rénovation que connaît l'université espagnole à l'ère de la "movida", l'emploi du journal du maître fait l'objet d'une recherche approfondie à Saint Jacques de Compostelle.

Le cadre est encore incertain, peu ou mal structuré, encore éloigné d'un système vraiment formateur, aussi le journal pourrait-il devenir le pivot d'un entraînement solide aux pratiques. Après avoir défini la nature et le rôle du journal, identifié les styles et les principes directeurs, l'équipe galicienne analyse les résultats de son expérience et esquisse l'avenir des journaux professionnels. »

Summary. Along with the great drive of renovation undergone by the Spanish university in this "Movidaera", the use of the teacher's diary is the subject of a thorough research at Santiago de Compostela.

The framework being still uncertain, little or badly structured, still far from a really formative system, the diary might become the mainspring of a solid practice training. After defining the nature and role of the diary, identifying styles and guiding principles, the Galician team analyse the results of their experiment and stretch out the future of professional diaries.

Le Département de didactique de l'université de Saint-Jacques de Compostelle mène une recherche sur la mise en œuvre et l'utilisation du journal du maître dans le cadre de la formation pratique des futurs instituteurs et de la formation continue.

Trois aspects essentiels de cette recherche demandent à être dégagés : dans quelles conditions l'insertion du journal dans la formation initiale des enseignants est-elle possible ? Quels sont les points analysables de ce document ? Quelles orientations peuvent-elles être tirées de l'analyse des journaux pour améliorer la formation des maîtres ?

L'état actuel de la formation pratique dans les Écoles normales appelle deux remarques qui nous serviront de point de départ.

Le sens propre des pratiques est dilué dans le programme de formation et il est bien entendu qu'en principe leur analyse doit venir en complément des programmes de formation proprement dits. Il existe donc des formateurs qui ont vocation à guider l'élève-maître pendant la période où celui-ci va affronter sur le terrain les réalités de l'école.

Mais on n'emploie pas de façon satisfaisante les « mémoires de pratique » ou les journaux du maître. Ces textes ne servent pas assez au niveau de la formation et ne constituent pas réellement une ressource de formation intégrée dans l'apprentissage de la profession.

Ces deux observations sont évidentes pour tous ceux qui savent comment fonctionne la formation des enseignants. Le fait est qu'on ne parvient pas à bien insérer la période de stage pratique dans l'ensemble du plan de formation : il n'y a donc pas de processus complet et cohérent dans ce domaine.

Pour beaucoup de professeurs d'École normale, le stage est vécu comme un temps de repos et de soulagement par rapport aux charges habituelles de leur service.

On peut constater que les formations pratiques ne sont pas préparées : les stagiaires ne savent pas vraiment quel est l'objectif à atteindre et il en naît une impression unanime : « quoi qu'on fasse, ça ne sert pas à grand-chose ». Enfin, quand l'expérience pratique est terminée, il n'y a guère de démarche d'évaluation qui permettrait de clarifier l'expérience par l'analyse et de suggérer de nouvelles orientations.

Remarquons encore que les mémoires et les journaux n'ont jamais un statut de formation, au sens plein du terme, même lorsqu'on en encourage la rédaction. Les futurs instituteurs partent en stage sans voir clairement le sens de cette pratique : ils écrivent leur mémoire ou leur journal, les professeurs d'École normale les lisent et les notent et on en reste là.

C'est à partir de ces observations que nous voulons monter un processus original de formation basé sur la tenue d'un journal qui sera la charpente de toute l'action formatrice et donc du développement personnel et professionnel du futur maître. Nous constatons aussi que la formation initiale des maîtres comme la formation continue des praticiens